



CONSULTATION PPA



Asplès
Communauté de Communes



- ZONES URBAINES**
- UA : centre ancien (constructions réalisées principalement avant 1950)
 - UAa : prolongement du centre ancien (constructions réalisées principalement avant 1950) dont la densité est moindre et l'alignement des constructions non systématique
 - UB : secteur au sein duquel sont autorisées les annexes aux constructions du secteur UAa sous conditions
 - UB : extensions pavillonnaires
 - UBa : extensions pavillonnaires sans raccordement au réseau d'assainissement collectif
 - UB : extensions pavillonnaires où le commerce et les activités de service sont autorisés
 - UC : secteur économique de la zone artisanale
 - UCa : secteur économique de la cave coopérative
 - UCB : secteur économique de la zone d'activités communautaire
 - Uep : secteur d'équipements publics
 - Ue : locaux et installations d'activités spécialisées à usage industriel
- ZONES A URBANISER**
- 1AUE : extension du secteur économique de la zone d'activités communautaire
 - 2AU : extension résidentielle en continuité de l'existant (ouverture à l'urbanisme est conditionnée à une évolution du PLU)
- ZONES AGRICOLES**
- A : espaces agricoles
 - Aa : espaces agricoles ayant une sensibilité environnementale spécifique
 - Ab : espaces agricoles au sein desquels les dépôts de véhicules sont autorisés sous conditions
- ZONES NATURELLES**
- N : espaces naturels
 - Nb : zone refuge du Mas Deu
 - Nf : espaces naturels présentant une dimension agri-touristique
 - Nj : jardins familiaux existants en zone à risque
- PRESCRIPTIONS**
- Espace boisé classé (L151-1 du CU)
 - Emplacement réservé (L151-41 du CU)
 - Haies et boisements identifiés au titre du L151-19
 - Orientations d'Aménagement et de Programmation L151-6 du CU
 - Arbres identifiés au titre du L151-19
 - Patrimoine bâti identifié au titre du L151-19
 - Bâtiment susceptible de changer de destination L151-11,2° du CU
- INFORMATIONS**
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre L151-53-5 du CU
 - Aménagement Dupont (L111-6 du CU)
 - Périmètre de Droit de Préemption Urbain

N°	Désignation des opérations	Bénéficiaire	Parcelles	Superficie en m2
1	Rectification virage CD 23	Département	B2009p	138
2	Création d'un espace public : stationnement et lieu de collecte (rue des Aïzines)	Commune	B0650	54
3	Création d'un point de collecte	Commune	B94	73
4	Agrandissement du stationnement destiné au centre médical (rue des Aires)	Commune	B1894	222
5	Création d'un point de collecte	Commune	B356	30
6	Stationnement destiné aux habitants du centre ancien (quartier Lamartine)	Commune	B230, B236, B237	2508
7	Création de places de stationnement (avenue Carrière)	Commune	B334, B335, B336	2269
8	Création de places de stationnement à proximité d'un équipement public	Commune	A689p	2050